

Trail nocturne **Sur les traces du dernier loup. 12 Septembre 2015**

Règlement :

2 circuits : 20 kms 300m de dénivelé et 9 kms 150m de dénivelé.

Obligation :

Licencié(e) : licence en cours, photocopie à fournir.

Etre licencié d'une des fédérations françaises suivantes couvrant les courses à pied Nature :

Fédération Française d'Athlétisme.

Fédération Française de Triathlon.

Fédérations diverses de course nature (raid, multi-sport, trail et autres.....).

*** Aucun remboursement ne sera effectué de l'inscription pour aléas climatiques, arrêtés, report ou autres, sauf médical et professionnel.**

Inscription en ligne « Inscription/Copie licence ou certificat médical sur www.arp79.com.

Non licencié : certificat médical (AVEC MENTION COURSE EN COMPETITION) à envoyer avec le bulletin.

Photocopie d'un certificat médical de moins d'un an à la date de la course de la pratique du sport en compétition.

Age : Minimum H 16 ou D 16 pas de dérogation.

*** Assurance et responsabilité individuelle**

L'association organisatrice est couverte par une assurance responsabilité civile

L'engagement et la participation au trail engage l'assurance individuelle personnelle obligatoire et dégage la responsabilité de l'ARP 79.

Les participants s'engagent, à accepter sans condition, les prises de vue et de son, ainsi que l'exploitation de ces documents à titre informatif ou publicitaire.

La course se déroulant dans un milieu naturel, nous invitons chacun à ne rien jeter, des poubelles seront mises à disposition.

Heure de départ : 20h30

Accueil : Salle des fêtes d'Aigonnay

Inscription : samedi 12/09/2015 sur place jusqu'à 19h et chez RONEVER Niort de 14h à 18h.

Récupération de la puce et du dossard. Prévoir des épingles.

Départ : Aigonnay

Arrivée : Salle des fêtes d'Aigonnay

Parking : Salle des fêtes d'Aigonnay

Tarif : 12€ pour le 20 kms. + 2€ sur place

Tarif : 6€ pour le 9 km + 2€ sur place

Circuit commun sur les 5 premiers Kms. Le 20 km retrouvera le 9Km au 19 eme km

Chronométrage effectué par système puce.

Parcours fléchés et balisés.

Récompenses : lot à chaque participant. Coupe aux 3 premiers de chaque catégorie.

20 Kms : Première femme et homme au scratch et 3 premiers de chaque catégorie S/V1/V2/V3/V4 femme et homme.

9 Kms : Première femme et homme au scratch et 3 premiers de chaque catégorie S/V1/V2/V3/V4 femme et homme.

Abandon : Obligation de passer à l'informatique à l'arrivée.

Rendre les dossards à l'arrivée + puce.

Ravitaillement : Sur le 20 km au 10ème km.

Prise en compte des fiches d'inscriptions et inscription en ligne dès réception du dossier complet

Renseignements : www.arp79.fr